3F Résidences

3F partenaire des associations

À travers sa société 3F Résidences, 3F travaille au quotidien avec plus de 60 associations partenaires.

Proposer des solutions d’habitat adaptées

Les associations sont souvent à l’origine des projets de résidences thématiques sociales engagées par 3F.

Elles sont systématiquement associées à leur conception et à leur construction.

Chaque étape du projet fait l’objet d’échanges nourris et continus avec 3F Résidences.

Pour les associations, l’avantage est double :

- comme elles connaissent parfaitement le profil et les besoins des publics accueillis, elles peuvent mettre œuvre un accompagnement social adapté ;
- le montage financier des opérations leur garantit un équilibre de gestion optimal.

Répondre aux attentes des collectivités territoriales

3F et ses partenaires associatifs entretiennent un dialogue étroit avec les collectivités territoriales et leurs élu·es.

Ces échanges sont indispensables pour que l’offre de logement et d’hébergement de 3F Résidences réponde :

- à la hausse de la demande d’accueil de populations fragilisées ;
- à des besoins locaux de plus en plus diversifiés.

Grâce aux relations étroites entretenues avec les collectivités et les élu·es, chaque résidence mise en service par 3F Résidences :

- favorise l’intégration des publics concernés ;
- est adaptée, par sa structure, sa taille, sa localisation, son architecture et ses caractéristiques (notamment sur le plan des exigences environnementales) au contexte et enjeux urbains.

Consultez la liste des associations partenaires de 3F Résidences

Bon à savoir

Les relations entre 3F et les associations gestionnaires de ses résidences se sont encore renforcées avec la mise en place d’une charte de partenariat. Sa vocation ? Définir une stratégie commune pour développer les parcours résidentiels des personnes accueillies

Découvrez ce que trois responsables d’association pensent de leur partenariat avec 3F

ALJT (Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs)

« Depuis plusieurs années les équipes de l’ALJT et de 3F travaillent en étroite collaboration pour offrir des logements novateurs répondant aux besoins des jeunes de 18 à 32 ans en mobilité professionnelle. Trois résidences ont été ainsi réhabilitées, à Juvisy-sur-Orge (91), l’île Saint-Denis (93) et Paris 18e, et une nouvelle a été construite à Montévrain (94). De nombreux autres projets sont en phase d’étude et intégreront les besoins des jeunes de demain ainsi que les normes de construction des bâtiments basse consommation »

Association Aurore

« Depuis bientôt vingt ans, à travers divers dispositifs qui offrent un ‘’chez soi’’ à des personnes en difficulté, 3F et Aurore allient leurs savoir-faire. L’association apporte son professionnalisme en matière d’accompagnement social : recouvrement des droits, accompagnement en matière de santé et aide à l’insertion professionnelle. Ainsi, nous proposons ensemble un parcours résidentiel de qualité, dans des projets et des bâtis innovants, à des personnes qui retrouvent, à leur rythme, une insertion durable ».

Espérer 95

« L’association Espérer 95, implantée à Pontoise (95) et 3F, ont noué un partenariat depuis bientôt 17 ans. Celui-ci a été initié lors d’une première opération en 1994 de construction de l’Hôtel Social des Jonquilles, structure de trente places permettant l’accueil de publics sous main de justice ou de femmes victimes de la prostitution. Ce partenariat précieux et fructueux continue à se développer. En effet, dans le cadre de l’implantation de son activité de placement extérieur dans le département des Yvelines, l’attribution d’un appartement à Poissy par Immobilière 3F a permis à l’association d’installer son antenne socio-judiciaire. Espérer 95 et 3F travaillent ensemble depuis trois ans sur le projet d’une infrastructure à Cergy (95) qui regrouperait une halte de jour, un accueil de nuit, un restaurant à caractère d’insertion et une maison-relais. Ce projet doit se concrétiser courant 2011. Enfin, l’instauration d’un partenariat local devrait permettre aux ménages hébergés au sein des structures de l’association de bénéficier de propositions de relogement dans des logements pérennes »